

Au pas des chevaux

HENNEBONT

7



1 Prendre la rue Nationale, la rue Gabriel Péri et la rue Victor Hugo. Passer devant l'entrée des haras nationaux et au rond-point, tout droit, rue Jules Verne. 80 m plus haut, à gauche, vers le chemin de la grange. Descendre 150 m.

2 Prendre le chemin qui monte vers une maison et le bois en longeant le champ. 400 m plus haut, le sentier tourne à 90° à gauche. 100 m après, à droite. Continuer en contournant le champ, jusqu'à un dégagement sous les arbres.

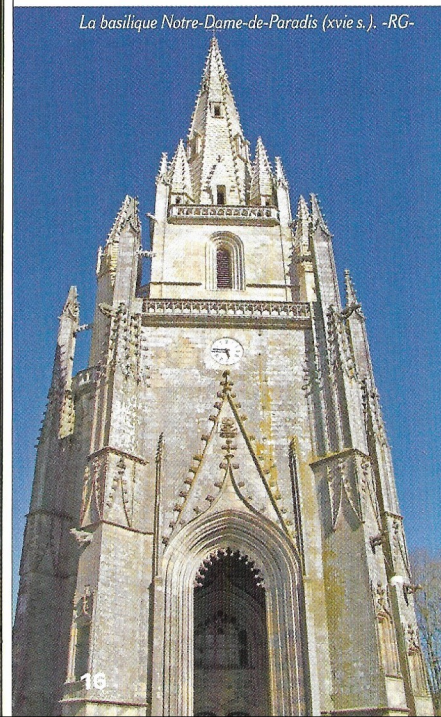
3 Prendre le large chemin qui part sur la droite. Au bout de 600 m, arrivée à un croisement, près des maisons.

4 Tourner à gauche. Le sentier descend et au bout de 200 m, à la clairière, à droite. 80 m après, à gauche, pour continuer à descendre. Tout en bas, après 500 m, derrière les maisons, à droite pendant 100 m, jusqu'au parking.

5 Tourner à gauche, pour aller vers le barrage et l'écluse, en empruntant le chemin de halage et en délaissant le GR, qui traverse le Blavet. Longer le fleuve jusqu'au parking de départ.

AU FIL DU PARCOURS

D Revenir vers le centre d'Hennebont et tourner à gauche pour remonter en longeant les remparts. Prendre la rue Maréchal Joffre, passer devant le puits ferré, traverser la place Maréchal Joffre et tourner à gauche au monument aux morts, à côté de la basilique.



La basilique Notre-Dame-de-Paradis (xvii^e s.). -RG-



La maison des confesseurs. -RG-



La péniche amarrée au niveau de l'écluse de Polvern. -RG-

Les remparts offrent une bonne idée de la riche histoire d'Hennebont. Construits au XIII^e siècle, sur ordre du duc de Bretagne Jean I^{er} Le Roux, ils ont payé un lourd tribut lors des différents conflits, la dernière fois lors de la Seconde Guerre mondiale, avant d'être à chaque fois restaurés.

Les haras d'Hennebont, un lieu de référence

L'histoire des haras débuta en 1665. Afin d'offrir aux éleveurs de juments les services d'étalons d'État, Colbert créa l'« administration des haras ». Celle-ci ne survécut pas à la Révolution mais revit le jour, sous une forme différente, en 1806, lorsque Napoléon I^{er} décida d'implanter six haras nationaux en France, dont un en Bretagne, à Langonnet. Mais en 1857, compte tenu de la difficulté d'accès à la cité du nord du département, son neveu, Napoléon III, transféra le site à Hennebont. Les travaux initiaux s'achevèrent en 1880 puis, en 1920, l'institution s'étendit grâce à l'acquisition de dix-sept nouveaux hectares.

Aujourd'hui, l'élevage de chevaux de guerre, qui constituait la visée première de la structure, a fait place à des activités plus traditionnelles telles que la formation de cavaliers ou le travail des étalons. Depuis 1995, les haras bénéficient d'un classement au patrimoine des Monuments historiques.

L'entrée des haras nationaux. -RG-



Balilage : aucun de D à 4, 5 à D ; blanc-rouge de 4 à 5

2 h 15

7,15 km

▼ 4 m

▲ 75 m

Dénivelée 225 m

ACCÈS AU DÉPART

Stationnement : quai du pont-neuf, parking après le pont.

INTÉRÊTS

☞ ☞ ★ ☞ Remparts, porte-prison, puits ferré, haras nationaux, basilique, maison des confesseurs, ancienne abbaye de la Joie-Notre-Dame

À proximité :

☞ Parc botanique de Kerbihan (Hennebont)

☞ ☞ Viaduc et chapelle Saint-Caradec (Hennebont)

☞ Écomusée des Forges (Inzinzac-Lochrist)